



# Le 10 avril mobilisés pour ne pas donner le 1<sup>er</sup> mai au patronat

Le gouvernement veut faire plaisir aux grandes chaînes de fleuristes ou de boulangeries. Le 1<sup>er</sup> mai commencerait à perdre progressivement son statut de jour chômé et payé. Comme pour le travail du dimanche, au départ c'était sur la base du volontariat et payé double ... et petit à petit le dimanche devient un jour comme les autres.

**Alors pour le 1<sup>er</sup> mai on dit non !**

Rappelons que c'est le seul jour férié qui est dans ce cas. C'est un conqui du mouvement ouvrier qui risque de disparaître !



PAYEZ CONTRE CE CHÈQUE

*Huit millions deux cent cinquante-neuf mille*

€ 8 259 911.50

*neuf cent onze euros et cinquante cents*

À **MEDEF HAUTE-LOIRE**

À PUY EN VELAY Le 10/04/2026

Payable en France

*Les salariés de la Haute-Loire*

Le montant du chèque correspond au montant que donneraient au patronat les salariés de la Haute-Loire si le 1<sup>er</sup> mai n'était plus obligatoirement payé double pour ceux qui sont obligés de travailler et n'était plus obligatoirement payé et chômé pour les autres